

04.07.2007 - 08:24 Uhr

ISPA - EURO 2008: l'alcool ne doit pas gâcher la fête

Lausanne (ots) -

Le Championnat d'Europe de football de juin 2008 verra nombre de supporters "jouer" aussi avec l'alcool. Or une consommation inadéquate d'alcool peut avoir, lors d'importantes manifestations, de graves conséquences et causer accidents, dommages matériels et violence. Aussi un groupe de travail, composé d'organismes des villes hôtes, des cantons et de partenaires nationaux a-t-il élaboré des recommandations pour prévenir tout problème dû à l'alcool lors de l'EURO 2008.

Le Championnat d'Europe de football 2008 sera la plus grande manifestation sportive jamais organisée en Suisse. Pour nombre de supporters, l'alcool fait partie intégrante d'une telle fête. Or une consommation inadéquate d'alcool peut, lors de telles manifestations, entraîner accidents, dommages matériels et violence. Afin que l'EURO 2008 soit pour tous un événement heureux et que la sécurité publique reste assurée, la prévention s'est donné pour objectif premier d'éviter autant que possible des problèmes dus à l'alcool et de veiller à ce que la législation sur la protection de la jeunesse soit respectée. A cet effet, le groupe national de travail "Prévention des problèmes liés à l'alcool EURO 2008" a élaboré, sous la direction de l'organisation du projet "Pouvoirs publics UEFA EURO 2008", une stratégie de prévention des problèmes liés à l'alcool.

Formation du personnel de vente et eaux minérales bon marché Cette prévention doit se faire de manière aussi uniforme que possible dans toutes les villes et communes concernées. Pour y parvenir et profiter des synergies possibles, toute une série de partenaires et de services des villes et cantons hôtes et de la Confédération ont créé un groupe de travail national et un groupe de travail cantonal "Prévention des problèmes liés à l'alcool EURO 2008" (cf. liste ci-dessous). Dans le cadre de leur stratégie, ceux-ci recommandent, comme première mesure, de soumettre l'autorisation de vendre de l'alcool à diverses obligations. En font partie: l'information sur la législation sur la protection de la jeunesse au moyen de panneaux ad hoc, la formation du personnel de vente, des restrictions de la publicité, l'offre de boissons sans alcool attrayantes et bon marché, une limitation des quantités d'alcool vendues à chacun, la restriction des horaires de vente d'alcool, une offre de bière légère et sans alcool ainsi que d'eaux minérales ou d'eau naturelle gratuite ou très bon marché pour tous.

Pas de vente d'alcool dans les stades

Selon Sabine Dobler, spécialiste de la prévention à l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), "c'est avant tout dans les zones dévolues aux supporters et lors des projections publiques que des mesures préventives uniformes et aisément applicables sont nécessaires". Cela concerne avant tout les villes hôtes de Zurich, Berne, Bâle et Genève, mais aussi les innombrables autres villes et communes qui retransmettront les matchs sur écrans géants. Par ailleurs, et conformément aux directives de l'UEFA en matière de sécurité, vendre ou servir de l'alcool sera interdit dans les stades (hormis dans les zones VIP). La liste des conditions d'obtention des autorisations de vente d'alcool peut être chargée sur Internet. Les panneaux informatifs sur la législation sur la protection de la jeunesse peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'ISPA.

<http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDtheme=26&IDcat7visible=1&langue=F>

Information et mise en relation avec les responsables cantonaux ou municipaux concernés:

Michel Graf,
Directeur de l'ISPA,
tél.: 021/321 29 69,
Courriel: mgraf@sfa-ispa.ch

Groupe de travail national "EURO 2008 - Prévention des problèmes liés à l'alcool"

- * Organisation de projet "Pouvoirs publics UEFA EURO 2008"
- * Office fédéral du sport (OFSP)
- * Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- * Swiss Olympic Association
- * Prévention Suisse de la Criminalité
- * Régie fédérale des alcools (RFA)
- * Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) (en tant que représentant des groupes de travail cantonaux)

Groupe de travail cantonal "EURO 2008 - Prévention des problèmes liés à l'alcool":

- * Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA)
- * Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREAA)
- * Croix-Bleue romande
- * Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA)
- * Organisation de projet "Pouvoirs publics UEFA EURO 2008"
- * Santé bernoise
- * Gesundheitsförderung Baselland
- * ags, Suchtberatung Bezirk Aarau
- * Suchtpräventionsstelle der Stadt Zürich
- * Abteilung Jugend, Familie und Prävention (Justizdepartement Basel-Stadt)
- * Fachstelle für Suchtprävention Blaues Kreuz, Bern

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000980/100538105> abgerufen werden.